

Pollution aux PFAS en Midi-Pyrénées : les Écologistes demandent de la transparence.

Le scandale de la pollution des eaux aux PFAS rebondit avec l'enquête publiée par Radio France ce 19 septembre.

Les écologistes Europe Ecologie les Verts en Midi-Pyrénées prennent acte des résultats observés sur la commune de Martres-Tolosane.

Nous demandons une évaluation transparente, concertée, de l'origine de ces inquiétantes pollutions, potentiellement multiples – rejets dans l'eau et dans les boues d'épandage de la papeterie Fibre Excellence, industrie chimique à Boussens, pesticides agricoles, ou autres.

Les écologistes seront également attentifs sur le calendrier de mise en œuvre des solutions réparatives et leurs résultats.

Cette remise au premier plan de l'actualité des PFAS est pour les Écologistes un motif de satisfaction.

Pour lever l'omerta sur un problème sanitaire connu de longue date, les Écologistes EEELV, avaient dès le printemps 2024, mené une campagne nationale de prélèvements, dans l'eau du robinet mais aussi dans les cheveux de pompières et de pompiers.

Contacts:

Manuel LEICK-JONARD (06.95.89.79.53) et Isabelle MEIFFREN (06.85.68.12.04), co-porte-paroles
Annabelle FAUVERNIER (06.19.61.35.76) et Alice CARRET (06.69.59.31.23) co-secrétaires

Les Écologistes EELV de Midi-Pyrénées
60 bd des Récollets - 31400 TOULOUSE
contact-midipy@eelv.fr



Les résultats avaient permis de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics sur la gravité de la situation sur de très nombreux points du territoire.

-voir ici les résultats :

<https://lesecologistes.fr/posts/7RAODUfpC6ZcbFvQdHcY6/tests-de-l-eau-potable-des-pfas-dans-80-de-nos-prelevements>

Il s'agissait d'appuyer le député EELV Nicolas Thierry, au moment où celui-ci déposait à l'assemblée nationale un projet de loi, adoptée en seconde lecture par le Sénat en mai 2024.

Malgré des amendements qui en ont réduit la portée, ce texte pose des jalons majeurs en matière d'interdiction de certains PFAS, et consacre le principe du pollueur payeur. C'est une grande avancée en matière de protection de la santé. Suite à la dissolution de l'assemblée, l'adoption définitive de ce texte, prévue en septembre, a été reportée.

Mais le signal donné aux pouvoirs publics et aux autorités de santé en matière de réglementation, est clair.

Pour en savoir plus :

<https://www.stoppfas.fr/>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b0161_proposition-loi

Contacts:

Manuel LEICK-JONARD (06.95.89.79.53) et Isabelle MEIFFREN (06.85.68.12.04), co-porte-paroles
Annabelle FAUVERNIER (06.19.61.35.76) et Alice CARRET (06.69.59.31.23) co-secrétaires

Les Écologistes EELV de Midi-Pyrénées
60 bd des Récollets - 31400 TOULOUSE
contact-midipy@eelv.fr

